

Les 2^{èmes} Assises Nationales de la Lecture

ANNEXE 2

LA COLLABORATION BIBLIOTHÈQUES/ÉCOLES À GRENOBLE

En complément à l'intervention de Jean-Marie Privat sur les relations entre le système éducatif et les bibliothèques et en illustration de ce que pourrait être au sein d'une ville-lecture un travail commun interinstitutionnel, Sylviane Teillard et Michel Eymard respectivement bibliothécaire et enseignant à Grenoble et déjà engagés de longue date dans une collaboration fructueuse (Cf. le compte-rendu de l'atelier n°4) présentent ci-dessous des pistes de réflexions.

1. LES APPORTS ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES ET L'ENSEIGNEMENT DU 1^{ER} DEGRÉ

Institutionnellement les relations Bibliothèques Municipales/BCD sont encore peu relayées. Deux stages départementaux portant sur les relations bibliothèques/écoles ont été organisés, l'un en novembre 1995, le second en février 1996, mais un petit nombre seulement d'enseignants exerçant à Grenoble est concerné.

Un document précisant les services offerts aux instituteurs a été diffusé à chaque rentrée scolaire depuis 1993.

Des collaborations régulières existent entre certains enseignants et certains bibliothécaires :

- Dans le cadre d'un travail sur le documentaire parallèlement au cycle de conférences "Raconter la science".
- Dans le cadre de groupes de travail qui préparent les rencontres avec des auteurs invités.
- Dans le cadre de la production de documents audiovisuels conçus comme outils d'information et de formation destinés à des enseignants et à des bibliothécaires. Six documents sont actuellement disponibles : un travail partenarial entre une école, une bibliothèque et une résidence de personnes âgées, un travail partenariat entre une école, une bibliothèque et un libraire, des rencontres avec des auteurs ¹.

Nous aurions pu parler de tout cela, mais nous avons déjà eu l'occasion de le faire dans ces colonnes ou dans d'autres publications ². Et puis, cette collaboration tient plus aux liens qui se sont tissés entre les personnes au fil des ans, à la volonté de mettre des compétences complémentaires au service des publics touchés, qu'à une demande institutionnelle. De ce fait, bien que prometteuse, elle reste ponctuelle, fragile. Elle ne reflète pas ce que sont globalement les relations bibliothèques- écoles dans la ville.

¹ Trotte-livres à la résidence (voir la présentation de l'atelier n°4, p. 34 La grande aventure du projet FNAC

² **Lector de 5 à 7** Les Actes de lecture n°5 (mars 84) ; **Les BCD, une histoire qui continue à s'écrire** Les Actes de Lecture n°38 (juin 92). Argos n° 14 (mars 95)

Certes il existe aussi à Grenoble un Centre de classes-lecture implanté à proximité de la Médiathèque de l'Arlequin dans le quartier de la Villeneuve³, qui offre la possibilité à des bibliothécaires et à des enseignants de se rencontrer, de réfléchir ensemble, de commencer à bâtir des projets d'avenir, mais l'implication des bibliothécaires se limite trop souvent à des prestations dans le cadre des présentations de livres quotidiennes destinées aux bénéficiaires des séjours.

On ne peut que constater les faibles retombées de ces séjours sur le fonctionnement des bibliothèques jeunesse du réseau grenoblois.

- Des échanges timides sur les pratiques, sur les présentations de livres faites par les uns et les autres sur place ou dans le réseau et pour la préparation de dossiers thématiques.
- Pas encore de vrai dispositif interne aux bibliothèques pour laisser des traces durables d'animations réalisées, dans l'optique d'un profit collectif (ex. : découpage de textes pour une lecture à voix haute, mise à disposition des questions préparées pour un défi lecture, etc.)
- Des initiatives en ordre encore trop dispersé en amont des rencontres avec les auteurs et illustrateurs invités.

Le constat de ces limites n'en est pas pour autant accablant parce que de nombreuses initiatives sont tout de même prises pour aider les enfants dans la maîtrise des écrits et leur donner des raisons de lire. Le problème semble surtout venir de la déperdition d'énergie et de temps engendrée par la difficulté ou la réticence à une véritable mise en commun.

Chaque bibliothèque ayant au fil de l'année des expériences diverses, on peut envisager que leur mise en commun constitue une réserve d'idées et de réalisations sans doute encore améliorables mais enrichies du regard d'autres professionnels. Et **c'est précisément la rareté des occasions de mise en commun, dans des exercices réguliers, qui engendre un repli sur nos institutions respectives.**

Côté publications, le Centre lecture assure quasiment seul la publication régulière de la revue Lire, Agir, Comprendre, précisément destinée à faire connaître des expériences autour des pratiques de lecture, à provoquer réactions et réflexions. Les bibliothécaires de Grenoble y sont abonnés mais la revue constitue à leurs yeux un outil fait par des militants de la lecture, dans un quartier donné, et la distance qui sépare les pratiques énoncées et celles qu'ils constatent dans leurs quartiers semblent ne pas les inciter à s'impliquer dans cet acte de relation d'expériences.

II. VERS UN PARTENARIAT RENFORCÉ ET INSTITUTIONNALISÉ

Une convention clarifiant le rôle des professionnels du livre dans leurs interventions en milieu scolaire et les obligations des enseignants a été approuvée conseil municipal récent.

Un projet émerge à l'heure actuelle de regrouper sous un même toit (la Maison de Quartier de la Villeneuve de Grenoble) le Centre-Lecture, la Médiathèque qui pourrait jouer le rôle de "tête de réseau" pour le secteur jeunesse et le Centre Audiovisuel de Grenoble (Association loi 1901 dans laquelle travaillent des gens recrutés par l'association, des personnels municipaux et des enseignants mis à disposition).

Cet ensemble pourrait avoir vocation de centre-ressource/centre de formation pour la Ville,

³ Le centre de classes-lecture de Grenoble, Les Actes de Lecture n°26 (juin 89) et 31 (septembre 90).

l'agglomération, mais aussi l'ensemble du département, à l'heure où se met en place un plan BCD départemental.

Son existence résulterait d'un accord entre différents partenaires institutionnels (Éducation Nationale et collectivités territoriales) qui affirmeraient ainsi leur volonté de travail partenarial au service de projets locaux de développement de la lecture et de l'écriture.

Des pistes de réflexion seront prochainement soumises aux autorités concernées. Elles porteront sur plusieurs points que nous évoquerons brièvement ici.

a. Faciliter l'accès à différents supports de lecture

Familiariser avec les nouvelles technologies

Aujourd'hui déjà, le quasi regroupement donne des occasions d'utiliser simultanément différents supports sur un même thème. Ex.: Pour la propagation de FOLIJÉ⁴, à propos des *Derniers Géants* de François Place, possibilité avec le C.A.V. d'utiliser le CD Rom *À bord d'un vaisseau de guerre* conçu à partir d'un documentaire Gallimard-Jeunesse portant le même titre, possibilité de visionner la vidéo *Les voyages de Gulliver* disponible au service vidéo de Grand'Place, d'ajouter la cassette-livre, d'entendre le récit mythologique des aventures de Ulysse et du Cyclope ou le récit biblique de David et Goliath lus par une bibliothécaire.

Cette multiplicité de possibilités est facilitée, sur l'Arlequin, par la présence d'outils et de matériels à faible distance certes, mais aussi parce que la présence du Centre-Lecture invite et incite les partenaires à tester, et que l'organisation matérielle n'absorbe pas toutes les énergies.

Or un pas mérite d'être franchi pour que le roseau entier profite de ces expériences qui n'ont pas un caractère absolument habituel mais qui pourraient ravoir si les trois partenaires (Centre Lecture, Centre Audio-visuel et Bibliothèque) étaient institutionnellement engagés dans une mission commune.

b. Un travail critique sur les produits audiovisuels destinés aux enfants

À partir de publications (soit albums, soit romans) ce travail critique pourrait être fait avec l'aide du Centre Audio-visuel, éclairant tant les enseignants que les bibliothécaires, eux-mêmes en contact avec le public des parents.

Actuellement, ce travail est mené ponctuellement lors de stages avec des enseignants mais sur une échelle réduite.

Ce travail critique pourrait être étendu aux produits C.D.I. et CD Rom. Les éditeurs se précipitent actuellement sur le multimédia éducatif jugeant motivants et adaptés ces produits pour des enfants élevés à la console de jeux et espèrent en tirer des profits juteux.

La crise économique et le chômage expliquent en partie cette surenchère dans le consumérisme scolaire.

La modification de support ne peut faire oublier que l'on assiste à une sorte d'exploitation commerciale de l'inquiétude des parents à l'égard de la réussite scolaire de leurs enfants.

c. Faciliter l'usage des catalogues informatiques en ligne par un jeune public.

À l'heure où les catalogues informatisés remplacent peu à peu les catalogues papier mis à la disposition des publics, il est bon de se rappeler que cet usage obéit à un certain nombre de variations sociales (Cf. *Dialogue ou labyrinthe ? La consultation des catalogues informatisés*

⁴ FOLIJÉ : seconde édition du Forum du Livre Jeunesse associant enseignants et professionnels du livre et portant, en 1996, sur le thème du voyage.

par les usagers, Joëlle Le Marec, BPI Centre Pompidou, 1989) :

- les plus jeunes l'utilisent plus facilement que leurs aînés.
- le recours aux catalogues en ligne décroît avec l'âge.

Cette courbe déclinante étant liée à l'arrivée récente d'une nouvelle technique sur le marché.

En revanche, la variation d'usage selon le niveau scolaire et la catégorie socioprofessionnelle ne doit rien à la raison évoquée mais plutôt à un usage plus studieux de la bibliothèque.

Par ailleurs, l'exactitude de l'orthographe est plus contraignante dans l'usage du catalogue en ligne que dans celui du catalogue papier.

Le souci des bibliothécaires de ne pas créer de nouveaux exclus des nouvelles technologies doit donc être fort et constant. Pour éviter le désarroi devant l'inconnu qu'éprouvent bien des lecteurs, et notamment les moins équipés culturellement, le pôle Bibliothèque/CAV/Centre-Lecture pourrait devenir un lieu où l'on pourrait rechercher avec les enfants les meilleures stratégies de guidage pour maîtriser mieux la quantité d'informations qui s'offre à eux, à sélectionner selon tel ou tel critère, pour éviter de croire que l'attrance devant l'écran révèle une aisance dans la recherche.

d. Faciliter et intensifier l'usage de la documentation professionnelle

Depuis longtemps, les bibliothécaires ont des rencontres régulières liées à la mise à disposition par le libraire adjudicataire d'un office de nouveautés à consulter, à lire et à commenter pour décisions d'achats ultérieurs. Ces réunions sont mises à profit pour toute une série d'informations bibliographiques, pour des discussions sur les animations et les formations.

Un travail de dépouillement d'articles de revues est assuré à la Médiathèque de l'Arlequin qui bénéficie à quelques points du réseau.

Ce bénéfice pourrait être élargi aux enseignants à condition que ce travail soit croisé avec les divers travaux de dépouillement assurés au CRDP de Grenoble et que les informations soient traitées sur informatique. Sur ce plan là, encore, le besoin de fédérer est crucial.

e. Faciliter l'accès aux ressources du patrimoine

Il serait également intéressant de tisser des liens avec la Bibliothèque d'Étude et d'information pour les ressources patrimoniales qu'elle détient. Donner par exemple un éclairage aux enfants sur les différents chemins qu'a pris la littérature de jeunesse au fil des temps, évoquer les livrets de colportage, les abécédaires, les almanachs, les berquinades, comprendre combien les plus grands illustrateurs ont pu faire revivre des récits porteurs d'imaginaire émanant de la tradition orale ou comment la littérature pour enfants varie avec l'idée qu'une société se fait de l'enfant.

Vu les exigences de manipulation de ces ouvrages du passé, un lieu d'exposition temporaire au Centre-Lecture permettrait à de nombreux enseignants et professionnels du livre d'en bénéficier, De plus, la présence du fonds commun jeunesse, en cours de traitement à l'Arlequin, permettrait d'avoir un regard, livres en main, sur des pans de la production de ces 30 dernières années, un fonds « nostalgie » en quelque sorte.

Un des objectifs des bibliothèques municipales à vocation régionale ou des équipements tête de réseau (Arlequin pour le secteur jeunesse par ex.) pourrait être de conserver localement des fonds dont l'intérêt dépasse les limites de la commune, en identifiant les livres pour enfants dans les fonds d'étude et y recueillant le produit tiré du désherbage des bibliothèques municipales et départementales proches.

À la fonction conservation, s'ajouterait une fonction de formation de proximité pour les médiateurs qui utilisent les livres.

Nantes, Metz, Bobigny et Bordeaux ont déjà entamé ce travail.

Les livres doivent être distingués du fonds de la bibliothèque et on doit admettre que les critères de sélection ne sont pas les mêmes (éventail large sur tel illustrateur ou telle collection supposant le besoin d'une recherche exhaustive).

Pour comprendre les avatars d'une œuvre : un exemple à propos de Robinson Crusoë.

Lorsqu'on s'attaque à faire un répertoire des versions imprimées de Robinson (ex. pour Folio sur le thème des voyages), le nombre de versions laisse supposer que peu de personnes ont lu le même roman. Et même si nous avons été plusieurs à lire le même texte, peu auront lu le texte dans la même édition. Il est donc important de montrer aux lecteurs cette mobilité du texte en cherchant dans le réseau de lecture publique et à la bibliothèque d'étude des exemples et rendre évidente cette mise en perspective que l'on retrouve dans les catalogues.

f. S'ouvrir sur l'étranger

Si nos meilleurs livres pour enfants ont été "annexés" à l'étranger, les meilleures réussites d'autres pays, de Moumine le Troll à Robinson ou à Pinocchio se sont incorporés à notre répertoire et l'ont vraisemblablement influencé. Le domaine de la littérature de jeunesse est le plus international qui soit, impossible donc de se limiter aux frontières.

Pour accompagner cette internationalisation des contenus, il semble, à l'instar de ce qui a été pratiqué avec succès et de fort longue date à la bibliothèque de Clamart sous la houlette du Centre National du Livre pour Enfants, qu'il soit du plus grand profit pour tous d'avoir, au sein d'un équipement mixte Médiathèque/Centre-Lecture, un accueil permanent et sur une durée d'au moins six mois, de stagiaires d'origine étrangère, complétant l'accueil déjà riche de stagiaires enseignants du département ou venant des centres régionaux de formation des professionnels du livre.

g. Impliquer les jeunes en stage de réinsertion

De plus, cette implantation fédérant les trois partenaires permettrait d'envisager une collaboration fructueuse avec les organismes de formation continue (en particulier avec les GRETA qui disposent de locaux proches) pour un travail sur l'écrit en direction des jeunes en stages de réinsertion. Des contacts établis récemment à l'occasion de la venue d'un auteur à Grenoble ont ouvert des pistes prometteuses (Cf. *Lire, Agir, Comprendre* n°13 consacré à Guillaume Le Touze). Dans le contexte socioéconomique actuel ceci ne nous semble pas à négliger.

Après des phases de travail en commun, des responsabilités pourraient être confiées à ces jeunes en matière d'animation des expositions destinées à un jeune public par exemple. Des plages horaires pourraient leur être réservées pour l'utilisation du pool de micro-ordinateurs (en vue d'un entraînement à la lecture ou de production décrits à l'aide de logiciels adéquats, en vue de l'utilisation de CD Rom, etc.). Ils pourraient bénéficier, de manière spécifique, de l'aide de la personne responsable de la station de PAO dont il serait indispensable d'équiper la structure.

Ce lieu doit pouvoir s'adapter à l'évolution rapide des techniques et des matériels. Il doit pouvoir stimuler l'évolution des rapports entre les gens, l'évolution des pratiques professionnelles. Il doit, pour cela, bénéficier d'une grande souplesse de fonctionnement.

Sylviane Teillard,
Michel Eymard